

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 5 ans et 6 à 11 ans révolus (12 – 1 jour)

- Les vacances scolaires :

Le centre de loisirs est ouvert pendant toutes les vacances scolaires sauf pendant les vacances de Noël et durant le mois d'août (demi-journée avec ou sans repas et journée avec repas)

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs pendant les petites vacances scolaires sont les suivants :

- de 8h à 18h avec repas
- de 8 h à 12h30/13h sans repas ou avec repas
- de 13h30 à 18h sans repas,

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs pour le centre d'été (juillet) sont les suivants :

- de 8h à 18h avec repas
- de 13h30 à 18h sans repas,
- à la journée camping (mini-camps)
- à la journée stage

L'inscription est obligatoire à la semaine. Toutefois, en fonction de la fréquentation, si certaines formules sont peu utilisées, elles peuvent être supprimées.

LIEU

Les activités se déroulent à l'Espace Jeunesse et Loisirs et à l'extérieur pour les activités sportives ou sorties suivant le programme.

TARIF

Lien PDF (délibérations)

PAIEMENT ET INSCRIPTION

Toute participation aux activités proposées par le Centre de Loisirs implique obligatoirement :

- L'inscription auprès du secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture de la mairie.
- L'inscription obligatoire à la semaine selon la formule choisie
- Le règlement à l'inscription de l'enfant

Toute absence sera due, seules les absences justifiées par un certificat médical seront remboursées

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'INSCRIPTION

- Carte CAF
- Fiche d'inscription à remplir sur place
- Fiche sanitaire obligatoire à remplir et à remettre à l'animateur en début de centre
- Assurance responsabilité civile « risque causé et subi » **obligatoire**
- Certificat médical pour les activités sportives.